

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

22/07/2013

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F01113P0151

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une Passerelle sur le Loing entre les communes de Veneux - Les Sablons
et Saint - Flammers

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Intercommunal des Pêcheries du Barage

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Michel Béraud, président

RCS / SIRET | 2 | 5 | 3 | 7 | 0 | 5 | 4 | 7 | 5 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |

Forme juridique Syndicat Intercommunal

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° a /	Passerelle piétonne de 68,2 m de long

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Passerelle métallique en Arc de 68,2 m de longueur.

Ouvrage accessible aux piétons et aux vélos (qui doivent mettre pied à terre)

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à relier les communes de Veneux-les-Sablon et Saint-Flammer par une circulation piétonne au dessus de la rivière du Lang.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La préfabrication de l'ouvrage se fera en atelier afin de minimiser l'impact des travaux sur le site.

Le montage de la passerelle se fera sur le parking situé à proximité.
La mise en place de l'ouvrage sera réalisée sur deux jours.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'exploitation à proprement parler, l'ouvrage sera librement accessible sauf en cas de crues importantes où son accès sera interdit.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier d'autorisation au titre de la bce sur l'eau
(voir récépissé de dépôt et autorisation datant du 4 juin 2013 en Annexe)
- Dossier d'autorisation au titre du "Site Clane"
(en cours, passage en commission des sites prévu en septembre 2013)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
longueur de la passerelle	68,2 m
largeur de la passerelle à ses pieds	2,65 m
largeur de la passerelle en son centre	8,15 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

- quai du Loing / Place
de la Basse
77 670 Saint-Flamand
- quai du Loing
77 250 Veneux-les
Sablons

Coordonnées géographiques¹ Long. 2° 48' 09" 2 Lat. 48° 23' 11" 5

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Cote' Saint-Flammès : zone de stationnement
- Cote' Veneux - Les Sablons : espace naturel

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Cote' Saint-Flammès : zone NDa du POS
- l'implantation de la passerelle figure au PADD
Cote' Veneux - Les Sablons : zone Uz du POS

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF de type I du "Pauv' du Lotin"
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Espace Naturel Sensible du "Plavain du Lutrin"
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☐	Risques Naturels : zone rouge du PPRI "vallée de Seine" approuvé le 31 décembre 2002
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	le site de la "Confluence de la Seine et du Loing" est classé par décret du 5 mai 1987.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Zone Natura 2000 "Rivière du Loing et du Lunain" (classement en février 2012)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Projet situé dans le périmètre de protection de l'église de Saint-Flammer (classée monument historique)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Risque d'inondation car en zone rouge du PPRI ; pris en compte dans l'exploitation : interdiction d'accès à l'arrage en cas de crue importante.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	

Pollutions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Il est prévu un éclairage indirect du platelage de manière à minimiser son impact. Éclairage public de la commune de Saint-Flamont.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Projet élaboré en consultation avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Procédure d'autorisation au titre des sites classés en cours.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Tiive en valeur des modes de déplacements doux entre les deux communes.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dispensé car les principaux impacts de ce projet sont déjà analysés dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau et dans le cadre de son passage en commission des sites.

Un dossier d'Etude d'Impact a cependant été préparé et est annexé à cette demande.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<i>Annexe 6 : plans d'étude d'impact complet</i>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Veneux - Les Sablon

le,

9 juillet 2013

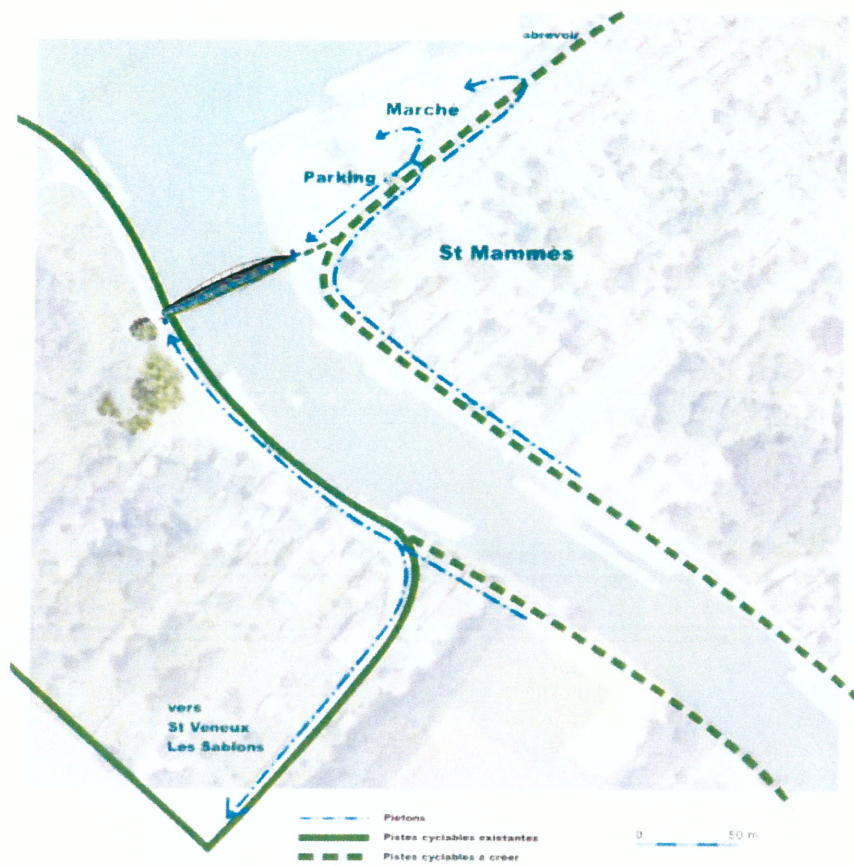
Signature

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES MAISONS DU BORNAGE
PLACE DU 11 NOVEMBRE
HOTEL DE VILLE
77250 VENEUX-LES SABLONS
Tél. 01 60 70 88 96**





Carte IGN au 1/25000 des abords du site.

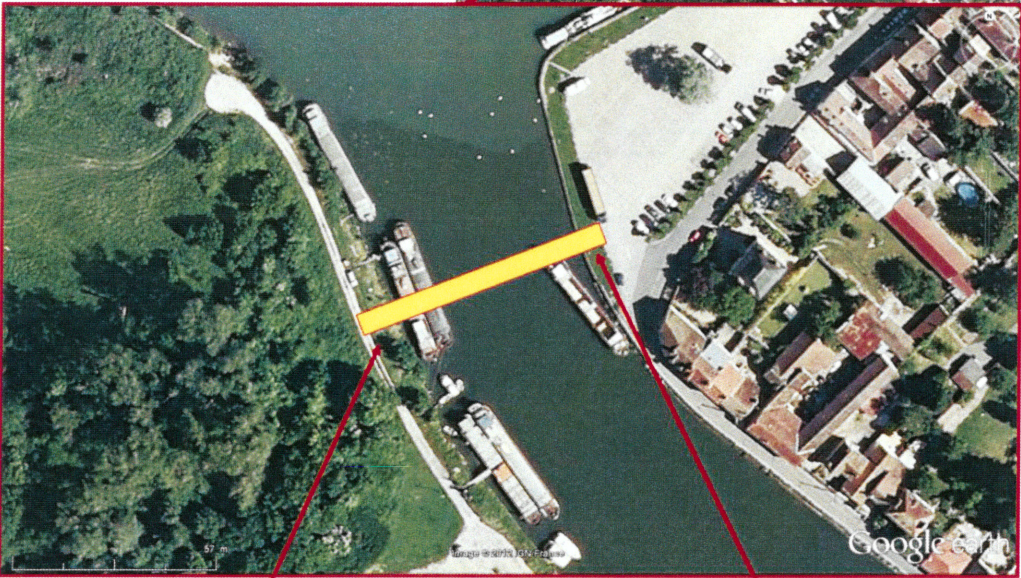


Positionnement de l'ouvrage à la confluence Loing-Seine



//Dossier loi sur l'eau//

Illustration photographique
Contexte Environnemental



Rive gauche du Loing ↑

Photos au droit du projet

↑ Rive droite du Loing

Photos illustratives du contexte rive droite du Loing

En aval jusqu'à la Seine↓



Photos illustratives du contexte rive droite du Loing

En amont jusqu'à la Seine↑

